

ASSEMBLEE GENERALE D'IMIO
MARDI 13 DECEMBRE 2022 - 18H
dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel
Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Suarlée (NAMUR)

081/58.61.00

www.imio.be

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'assemblée générale du second semestre sera ouverte au public.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR

1	Présentation des nouveaux produits et services
2	Point sur le Plan stratégique 2020-2022
3	Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2023
4	Nomination de madame Sophie Keymolen au poste d'administrateur représentant les provinces

Conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Bernissart.